



COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 2019

La première Assemblée Générale en date du 25 Novembre dernier n'ayant pas atteint le quorum, la deuxième Assemblée Générale convoquée aujourd'hui a pu délibérer valablement.

L'Assemblée Générale se prononce sur l'exercice qui s'étend du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019. Les différents rapports ont été mis à disposition des adhérents, et sont présentés et commentés devant l'Assemblée Générale par les membres du bureau.

19 personnes étaient présentes dont les 3 permanentes, et 1 représentante de la mairie.

52 bulletins de vote ont été remis

- dont 30 pouvoirs qui représentent 30 voix
- dont 16 personnes étaient présentes qui représentent les 52 voix.

RAPPORT MORAL

Après lecture de la Présidente, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ce rapport reprend les effectifs des adhérents globalement et dans chaque activité. Il propose une répartition géographique et par tranche d'âge, que la présidente a bien expliqué.

RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'exercice ont été contrôlés par Monsieur Dominique Cador, vérificateur des comptes, le 15 octobre 2019.

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité, que Jean-Sébastien Zampa a bien détaillé et expliqué en séance.

TARIF ADHÉSION 2020/2021

Le tarif de l'adhésion a été voté en CA du 14/11/19 à 17€ (inchangé puisque déjà augmenté il y a deux ans) Après un vote lors de l'AG, et à l'unanimité il restera donc à 17€ par personne pour la saison 2020/2021.

A.S.L.C. Maison du Jeu de Paume - Neauphle le Château - 01.34.89.02.82 –
aslc.neauphle@free.fr - www.aslc.neauphle.fr

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le Conseil d'Administration est constitué de 15 membres au maximum, élus pour des mandats de 3 ans et renouvelables par tiers.

6 postes étaient à pourvoir : 5 mandats de 3 ans
1 mandat de 1 an

Lors du vote, sur les 52 bulletins remis voici le résultat des élections :

Ghislaine BROUSSARD	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Mohammed BENBLIDIA	élu pour 3 ans	avec 52 voix
Valérie FRISSE	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Véronique LEROI	élue pour 3 ans	avec 52 voix
Gilles TREMELOT	élu pour 3 ans	avec 52 voix
Pascale LIMOSIN	élue pour 1 an	avec 52 voix

Catherine Niveau sortante ne s'est pas représentée.

Nomination d'un vérificateur des comptes pour la saison 2019/2020 : Dominique Cadot.

L'Assemblée Générale fut clôturée par un pot amical.

Prochain Conseil d'Administration :

Jeudi 12 décembre 2019 à 20h30 - Election du bureau